

MATH-592

**Projet CSE II**

Profs divers \*

Cursus	Sem.	Type
Mineur en Science et ingénierie computationnelles	E, H	Obl.
Science et ing. computationnelles	MA1, MA2, MA3, MA4	Obl.

Langue d'enseignement	français / anglais
Crédits	8
Retrait	Non autorisé
Session	Hiver, Été
Semestre	Automne
Examen	Pendant le semestre
Charge	240h
Semaines	14
<b>Heures</b>	<b>8 hebdo</b>
Projet	8 hebdo

**Nombre de places**

**Il n'est pas autorisé de se retirer de cette matière après le délai d'inscription.**

**Résumé**

L'étudiant applique les compétences acquises dans un projet de recherche théorique ou appliqué.

**Contenu**

Les étudiants sont confrontés à la réalisation d'un projet intégrant plusieurs aspects des sciences computationnelles. Ce projet leur permet de mettre en pratique, sur des problèmes théoriques ou concrets, les compétences de domaines et les compétences transversales acquises durant leurs études. Les projets sont indiqués sur les sites web des laboratoires liés aux CSE ou sont à trouver par contact direct avec le professeur ou MER.

Pour les étudiants du Master CSE, sur les deux projets à réaliser, un seul peut être encadré par un professeur de la section de mathématiques.

**Acquis de formation**

A la fin de ce cours l'étudiant doit être capable de:

- Appliquer les compétences à un sujet spécifique.
- Evaluer les résultats d'une façon critique.
- Composer un rapport scientifique écrit d'un projet.
- Exposer oralement un projet pour un public scientifique.
- Développer des compétences dans un domaine spécifique de recherche.
- Représenter des données de manière cohérente et efficace.

**Compétences transversales**

- Communiquer efficacement et être compris y compris par des personnes de langues et cultures différentes.
- Résumer un article ou un rapport technique.
- Comparer l'état des réalisations avec le plan et l'adapter en conséquence.
- Recueillir des données.
- Accéder aux sources d'informations appropriées et les évaluer.

**Méthode d'évaluation**

L'étudiant doit fournir un rapport écrit qui est évalué par le responsable du travail. L'évolution de l'acquisition des

connaissances durant le semestre est aussi prise en compte.

Pour les projets d'automne, le rapport écrit doit être rendu au plus tard le vendredi de la deuxième semaine après la fin des enseignements.

Pour les projets de printemps, le rapport écrit doit être rendu au plus tard le vendredi de la première semaine après la fin des enseignements.

## Ressources

### Sites web

- <http://wiki.epfl.ch/sma/projet>